



**PROGRAMME SINO-CONGOLAIS**

**La primature lance la deuxième phase**

Le Premier ministre, Sama Lukonde, a présidé le 18 mars une réunion de coordination et de suivi des conventions de collaboration signées entre la République démocratique du Congo (RDC) et les partenaires privés, dans le cadre de la relance des activités du programme sino-congolais. L'heure est désormais à la normalisation dans l'exécution du programme sino-congolais afin d'évaluer l'accord signé en 2008, soit seize ans déjà.

*Page 3*



Les délégués des deux parties signataires du contrat sino congolais

**MUSIQUE**

**Une chanson de Koffi Olomide fait le buzz sur la toile**



«Eyenga». Tel est le titre de l'œuvre livrée à la consommation du public depuis le 17 mars par l'artiste Koffi Olomide et dont le clip l'accompagnant a été mis en ligne le même jour. La chanson en elle-même, d'essence éducative, se veut une interpellation aux femmes qui cèdent facilement aux caprices de leurs filles en couvrant leurs vires nocturnes.

*Page 2*

**JEUX AFRICAINS D'ACCRA**

**Les boxeurs congolais en quarts de finale**



Steve Kulenguluka qualifiés en quarts de finale des 13es Jeux africains à Accra

Sur les quatre pugilistes congolais alignés dans la soirée de lundi, un seul a remporté une victoire. Il s'agit de Steve Kulenguluka Mbiya, vainqueur du Mozambicain Tiago Osório dans la catégorie de 71 kg. Les Congolais conservent, malgré tout, les chances de rafler des médailles avec les sept boxeurs qualifiés pour les demi-finales

*Page 4*

**IMBROGLIO À L'EST DE LA RDC**

**Mgr Fridolin Ambongo impute la responsabilité à la mauvaise gouvernance**



Le cardinal Fridolin Ambongo

Dans une récente interview sur KTO TV, l'archevêque métropolitain de Kinshasa, Fridolin Ambongo, décrypte

la situation à l'est du pays secoué par des groupes armés nationaux et étrangers dont le M23 soutenu par le Rwanda.

*Page 3*

## ÉDITORIAL

## Alerte

**A**u Congo, certains secteurs d'activités libéralisés à la faveur de l'ouverture démocratique des années 90 peinent encore à s'accommoder à la législation en vigueur. Au cours d'un point de presse organisé à Brazzaville, l'inspecteur général de la santé l'a rappelé aux responsables des cliniques et cabinets médicaux enjoignant l'Ordre national des médecins et la police administrative à procéder à des contrôles sur l'ensemble du territoire national en vue de déceler les officines illégales. Des sanctions sévères, a-t-il promis, seront infligées aux contrevenants.

Selon l'Inspection générale, certaines structures sanitaires privées emploient non seulement des personnels non qualifiés, mais en plus ne suivent pas la démarche administrative prescrite par la loi pour exercer leurs activités. Elle ajoute aussi que dans la plupart des cas, l'éthique et la déontologie professionnelles ne semblent pas être observées. Les risques auxquels les patients sont soumis sont si grands qu'il est temps de remettre de l'ordre dans ce domaine.

Au même titre que l'éducation, la santé est l'un des secteurs-clés sur lesquels repose l'avenir des nations. De ce fait, le combat que mène l'Inspection générale pour en assainir les prestations est important. De façon générale cependant, les appels à la performance et au civisme devraient être adressés à l'ensemble des structures sanitaires du pays. Les établissements publics sont, en effet, aussi touchés par des pratiques décriées tous les jours par les malades et les autorités.

Pour obtenir les résultats dans sa démarche, l'Inspection générale de la santé devra inscrire son travail dans la durée. Si elle se limite à une opération de courte durée, les mêmes causes provoquant les mêmes effets, l'on assistera dans l'indifférence générale à la prolifération des cabinets médicaux dans le pays. Comme très souvent c'est la population qui en paiera le prix. Redresser la société congolaise passe aussi par l'observation par tous des lois et règlements de la République.

Les Dépêches de Brazzaville

## MUSIQUE

## Une chanson de Koffi Olomide fait le buzz sur la toile

La chanson en elle-même, d'essence éducative, se veut une interprétation aux femmes qui cèdent facilement aux caprices de leurs filles en couvrant leurs virées nocturnes.

Le texte de la chanson et le clip qui le soutient sont loin d'être innocents, à en croire une certaine opinion qui y voit plutôt un règlement de compte de l'auteur vis-à-vis de sa fille Didistone. Et, d'ailleurs, deux actrices du clip incarnent parfaitement la fille Koffi et sa mère Aliya. Les relations entre les deux personnages ont touché le bas fond puisqu'alimentées régulièrement par des pics qu'ils se lancent sur les réseaux sociaux. «On donne naissance à un enfant mais pas à son cœur, un chaton peut aussi devenir un lion», allègue Koffi dans la chanson qui critique sévèrement la maman d'Eyenga de n'être pas assez responsable pour recadrer sa fille perdue. Pour les internautes, c'est clair que Koffi s'en prend à sa fille mannequin qui a coupé le lien avec lui après la rupture avec sa mère aujourd'hui remplacée par Cindy le cœur, hier encore simple chanteuse au sein de son groupe. Le débat enfle actuellement sur la toile. D'un côté, ceux qui soutiennent l'artiste en sur-



Koffi Olomide

fant sur le rythme et la mélodie tout en relativisant le côté polémique qu'elle recèle, estimant qu'Eyenga est un nom commun et que toute allusion à Didistone n'est que de la distraction. De l'autre, et ils sont nombreux, ceux qui tirent à boulets rouges sur l'artiste tombé trop bas, selon eux, en faisant la guerre à sa propre fille. Qu'à cela ne tienne! Une chose est sûre, c'est que Koffi, en tant que musi-

icien, puise souvent ses inspirations des scènes de vie auxquelles renvoie son vécu personnel. «Eyenga» entre également dans ce registre comme tant d'autres de son riche répertoire, à la seule différence que cette chanson tombe à un mauvais moment, dans un contexte de reniement, de rejet et de tiraillements entre les membres de la famille Agbepa.

Sylvain Andema

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PROGRAMME SINO-CONGOLAIS

# La primature lance officiellement la deuxième phase

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a présidé le 18 mars une importante réunion au siège de l'Agence de pilotage, de coordination et de suivi des conventions de collaboration signées entre la République démocratique du Congo (RDC) et les partenaires privés (APCSC), dans le cadre de la relance des activités du programme sino-congolais.



Sama Lukonde relance les activités du programme sino-congolais

L'heure est désormais à la normalisation après une pause dans l'exécution du programme sino-congolais afin d'évaluer sans complaisance l'accord signé en 2008, soit seize ans déjà. Le 15 mars dernier, il y a eu la signature par les parties de

l'avenant 5 qui met fin aux renégociations entre les deux parties. Cet important avenant regroupe pratiquement toutes les « revisitations » négociées au cours de la période de pause. Par ailleurs, il contribue également à jeter les nouvelles bases

pour répondre aux attentes de la population en terme d'infrastructures en échange des ressources naturelles exploitées.

Pour bien marquer cette reprise officielle, le Premier ministre a présidé personnellement cette cérémonie de relance au siège de l'APCSC devant quelques membres de la présidence et du gouvernement, sans oublier l'Inspection générale des finances, auteure du rapport incendiaire ayant conduit aux renégociations des termes de l'accord de 2008. Il a assuré l'accompagnement de la primature dans la réussite de cette deuxième phase. Par ailleurs, il en a profité pour lancer un appel sur la nécessité d'étendre utilement l'expérience du programme sino-congolais. Pour lui, l'agence de pilotage doit

s'en inspirer pour toutes les autres conventions de collaboration. « *Mon office reste ouvert à vos sollicitations pour que nous puissions, ensemble, répondre aux grands défis de développement de la RDC, notamment par le programme sino-congolais et les autres conventions à venir* », a expliqué Sama Lukonde. Bien entendu, il n'a pas manqué de souhaiter plein succès à cette deuxième phase qui coïncide avec le nouveau quinquennat du président de la République, Antoine-Félix Tshisekedi Tshilombo.

Appuyant cette recommandation de la primature, l'APCSC a enfoncé le clou sur l'importance du programme sino-congolais dans le cadre des efforts de reconstruire les infrastructures nationales par la valorisation des

ressources naturelles. En tant que trait d'union entre l'exploitation des ressources naturelles et les besoins en infrastructures de base, l'agence de pilotage joue un rôle primordial dans la matérialisation de la vision présidentielle.

Pour rappel, l'APCSC sert d'interface entre les différentes parties et entités intéressées par les projets issus des accords de collaboration. Par cette mission stratégique, on comprend mieux l'insistance du Premier ministre sur la nécessité pour les dirigeants de cette agence de faire de bons choix dans le futur. La renégociation de l'accord de 2008 représente sans conteste un tournant majeur dans la relance des activités du programme sino-congolais.

**Laurent Essolomwa**

## IMBROGLIO DANS L'EST DE LA RDC

## Mgr Fridolin Ambongo impute la responsabilité à la mauvaise gouvernance

La crise sécuritaire qui sévit à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis la résurgence de la rébellion du M23 continue de préoccuper de nombreux esprits dans le pays. Chacun des Congolais a une perception personnelle par rapport aux enjeux qui sous-tendent cette guerre.

L'Eglise catholique qui s'exprime régulièrement sur les questions vitales qui touchent la nation n'a pas dérogé à cette règle. En témoigne, l'interview accordée récemment par le cardinal Fridolin Ambongo à KTOtv, une chaîne de télévision catholique de langue française. Dans cet entretien, l'archevêque métropolitain décrypte la situation à l'Est du pays secouée par des groupes armés nationaux et étrangers dont le M23 soutenu par le Rwanda. La mauvaise gouvernance ainsi que l'ab-

sence de l'intérêt général au profit des intérêts personnels seraient, d'après lui, à la base de l'imbroglio que connaît actuellement cette partie du pays.

Le cardinal congolais a vertement attaqué les dirigeants politiques de son pays qui ne prennent pas à cœur les préoccupations de leurs administrés en terme d'amélioration de leur vécu quotidien. « *Tous ceux qui arrivent au pouvoir mettent l'accent tout de suite sur leurs intérêts personnels, l'intérêt de leur groupe et l'intérêt de*



Le cardinal Fridolin Ambongo

la population ne les intéresse pas», a-t-il lancé. À cela s'ajoute l'influence des forces « obscures » et « extérieures » qui empêche la stabilité dans la partie Est de la RDC.

L'homme de Dieu n'épargne pas non plus les grandes compagnies pétrolières, forestières et minières qui s'adonnent à des combinaisons d'intérêts économiques au grand dam des Congolais, en se

servant des pays voisins. Les conditions humaines et politiques n'intéressent pas ces firmes internationales obsédées seulement par l'idée de prendre les minerais et partir avec, a-t-il fait remarquer. Il a invité le peuple congolais à une remise en question, par lui-même, quant à sa manière de gérer le pays.

Non à la levée de la peine de mort

Le cardinal Fridolin Am-

bongo a, par ailleurs, exprimé sa totale désapprobation quant à la levée du moratoire sur l'exécution de la peine de mort décidée récemment par le gouvernement. Considérant cette décision comme un recul, il dit craindre qu'elle n'ouvre la voie aux règlements des comptes. « *C'est un pas en arrière. Je ne trouve pas qu'un gouvernement responsable puisse lever une telle option pour punir les gens qu'on appellerait les traîtres. La notion de traites, nous devons d'abord nous mettre d'accord sur ce que cela signifie. Quand je prends la réalité ici au Congo, les grands traîtres à la patrie ce sont ceux qui sont au pouvoir* », a-t-il affirmé, concluant: « *Je ne souhaiterai pas qu'on profite d'une notion floue de traître pour des règlements des comptes sur le plan politique* ».

**Sylvain Andema**

**« C'est un pas en arrière. Je ne trouve pas qu'un gouvernement responsable puisse lever une telle option pour punir les gens qu'on appellerait les traîtres. La notion de traites, nous devons d'abord nous mettre d'accord sur ce que cela signifie. Quand je prends la réalité ici au Congo, les grands traîtres à la patrie ce sont ceux qui sont au pouvoir »**

13<sup>ES</sup> JEUX AFRICAINS D' ACCRA

# Les boxeurs congolais en quarts de finale

Les Léopards boxe de la République démocratique du Congo (RDC), qui étaient sur une bonne dynamique en quarts de finale des 13<sup>es</sup> Jeux africains à Accra au Ghana, ont subi, le 18 mars, des défaites assez amères.

Sur les quatre pugilistes alignés dans la soirée, un seul a remporté une victoire pour la RDC. Il s'agit de Stève Kulenguluka Mbiya, vainqueur (5-0) du Mozambicain Tiago Osório Muxanga dans la catégorie de 71 kg. Il a littéralement sauvé l'honneur de la nation, par rapport aux défaites de Marcelat Sakobi (championne d'Afrique qui va représenter la RDC aux prochains Jeux olympiques de Paris 2024) face à la Nigérienne Nene Ojo, chez les 57 kg.

Dans un autre combat dans la catégorie de 60 kg chez les messieurs, le Congolais Ma-



Landry Matete Balo qualifiés en quarts de finale des 13es Jeux africains à Accra

Landry Matete Balo a lourdement perdu (0-5) face au Tanzanien Paulo Mwanjwango Ezra. Idriss Kitangila

Mwebwa s'est incliné devant le Mozambicain Armando Rugoberto Sigauque, chez les messieurs de 57 kg.

En dépit de cette soirée assez cauchemardesque, les Congolais conservent encore les chances de rafler des médailles avec les sept boxeurs qualifiés pour les demi-finales. Ils obtiendront les médailles de bronze en cas de défaite. Sur les 21 athlètes participants à ces 13<sup>es</sup> Jeux africains, la RDC a enregistré six éliminations dans cette discipline et quinze boxeurs restent encore en lice.

## Landry Balo en quarts de finale

Parmi les boxeurs qualifiés en quarts de finale, il y a incontestablement Landry Ma-

tete Kankonde, dit Balo. Il a obtenu son ticket en terrasant l'Equato-Guinéen Juan Marcos en huitièmes de finale par KO dès le premier round. Le mi-lourd congolais affrontera en demi-finale le Nigérien Olaore Adams.

Landry Matete Balo a impressionné le public avec sa puissance et sa technique sur le ring. Il sera un adversaire redoutable pour tout celui qui sera face à lui. Avec sa qualification, il se rapproche de son objectif d'arracher la médaille d'or du tournoi. Mais il faudra d'abord passer l'étape Olaore.

*Martin Engimo*

# ADIAAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



## COOPÉRATION

## L'UE signe un accord de partenariat pour 7,4 milliards d'euros avec l'Égypte

L'Union européenne (UE) a signé dimanche un accord de partenariat pour 7,4 milliards d'euros avec l'Égypte, en plein dans la crise économique. L'accord comprend cinq milliards d'euros de prêts dont un milliard versé avant fin 2024, 1,8 milliard d'investissement, 400 millions d'aide pour des projets bilatéraux et 200 millions d'aide pour des programmes portant sur les questions de migration.

L'accord concerne notamment l'énergie et des migrations, sur fond d'inquiétudes des organisations non gouvernementales (ONG) sur le volet migratoire du pacte. Il a été signé au Caire entre le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, aux côtés de cinq chefs d'État et de gouvernement européens. Cet afflux de fonds - qui s'étalera jusqu'à fin 2027 - est une bouffée d'air pour l'Égypte qui traverse actuellement la pire crise économique de son histoire.

**Gaz naturel et région difficile**

Le Caire, qui consacre une bonne partie de ses ressources au remboursement de sa dette extérieure qui a triplé en une décennie pour atteindre près de 165 milliards de dollars, mise sur son gaz naturel pour obtenir

des revenus en dollars.

L'UE, elle, veut «coopérer dans les domaines de l'énergie, plus particulièrement dans le domaine du gaz naturel liquéfié, pour s'éloigner encore plus du gaz russe», a affirmé un responsable européen, sur fond de guerre en Ukraine. Dans la délégation européenne en Égypte ont figuré le président chypriote, Nikos Christodoulides, et les Premiers ministres grec, Kyriakos Mitsotakis, et italien, Giorgia Meloni, de grands partenaires de l'Égypte dans ses champs gaziers en Méditerranée. Ont été également présents à la signature de l'accord le chancelier autrichien, Karl Nehammer, et le Premier ministre belge, Alexander De Croo. La situation régionale - en premier lieu les conflits dans la bande de Gaza et au Soudan, frontaliers de l'Égypte - a été également à l'ordre du jour.

«L'Égypte est un pays crucial pour l'Europe, aujourd'hui et dans les jours à venir», car elle a «une position importante dans une région très difficile, avec des frontières avec la Libye, le Soudan et la bande de Gaza», a expliqué le haut responsable européen.

L'UE veut donc coopérer avec l'Égypte -136e pays sur 142 au classement mondial de l'État de droit du World Justice Project- sur «la sécurité, le contre-terrorisme et la protection des frontières, en particulier la frontière Sud», vu que «l'Égypte est sous encore plus de pression venant du Soudan». La bande de Gaza, où Israël est en guerre contre le mouvement islamiste palestinien Hamas, «ne sera pas l'objet principal de la discussion mais en fera partie», a ajouté le responsable. Israël a fait monter d'un cran la pression sur l'Égypte en assurant avancer sur ses plans d'invasion

de Rafah, ville palestinienne frontalière du Sinaï égyptien, où s'entassent plus de 1,5 million de Palestiniens, déplacés de guerre. Le volet migratoire de l'accord est du même type que celui signé en juillet avec la Tunisie : les Européens attendent des pays d'origine ou de transit des migrants qu'ils stoppent les départs et qu'ils réadmettent leurs ressortissants en situation irrégulière dans l'UE.

**Restriction de la liberté**

Pour l'ONG Refugees Platform in Egypt, l'UE veut «sous-traiter aux pays d'Afrique du Nord, en particulier l'Égypte (...) la restriction de la liberté de circulation des migrants». «Le schéma est le même que celui des accords bancals de l'UE avec la Tunisie et la Mauritanie : arrêter les migrants, ignorer les abus», alerte de son côté Human Rights Watch.

L'ONG affirme avoir «déjà recensé des arrestations arbitraires et des mauvais traitements infligés par les autorités égyptiennes à des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés, ainsi que des expulsions» vers des pays en proie aux violences. À trois mois des élections au Parlement européen où les sondages prédisent une poussée de l'extrême droite, les dirigeants européens sont soucieux d'afficher leur fermeté sur l'immigration irrégulière. Si les embarcations ne partent plus d'Égypte, des Égyptiens arrivent toujours en Europe par la mer, partis pour la plupart de Libye ou de Tunisie vers l'Italie. Frontex, l'Agence européenne des frontières, a recensé en 2023 près de 158 000 arrivées de migrants en Europe via cette route, la plus dangereuse au monde. Une augmentation de 50% par rapport à 2022.

Noël Ndong

## COOPÉRATION MILITAIRE

## Niamey rompt les relations avec Washington

Le gouvernement de la transition au Niger a mis fin à un accord militaire autorisant la présence des membres du personnel militaire et civil du département américain de la Défense sur son territoire, a déclaré, le 16 mars, le porte-parole, le colonel Amadou Abdramane. Cette décision intervient après une visite effectuée par des responsables américains.

« La présence américaine sur le territoire de la République du Niger est illégale », a déclaré le colonel Amadou Abdramane. Après les Français, les militaires américains pourraient à leur tour être chassés du Niger. Le régime des généraux au pouvoir à Niamey a dénoncé, « avec effet immédiat », l'accord de coopération militaire passé avec les États-Unis en 2012, affirmant que la présence américaine « viole toutes les règles constitutionnelles et démocratiques ». Après son arrivée au pouvoir, le 26 juillet 2023, suite à un coup d'État qui a renversé Mohamed Bazoum, le régime de Niamey avait dénoncé des accords de coopération militaire avec la France et exigé le dé-

part des soldats français, qui vont quitter le Niger fin décembre. Alors qu'ils comptaient 1100 soldats engagés dans la lutte antijihadiste, les États-Unis avaient suspendu leur coopération avec le Niger. En décembre ils s'étaient dits prêts à reprendre cette coopération, sous conditions. Le gouvernement nigérien « prenant en compte les aspirations et les intérêts de son peuple » avait décidé « en toute responsabilité de dénoncer avec effet immédiat l'accord relatif au statut du personnel militaire des États-Unis et des employés civils du département américain de la Défense sur le territoire du Niger », a indiqué le porte-parole du régime. Le colonel Amadou

Abdramane a fait savoir que la présence militaire américaine est « illégale » et « viole toutes les règles constitutionnelles et démocratiques ». Niamey estime cet accord injuste et qu'il aurait été « imposé unilatéralement » par les États-Unis, via une « simple note verbale », le 6 juillet 2012. La décision de Niamey survient après une visite d'une délégation américaine menée par la secrétaire d'État adjointe aux Affaires africaines, Molly Phee, qui n'a pas pu rencontrer le président Abdourahamane Tiani. Le porte-parole ajoute que « l'arrivée de la délégation américaine n'a pas respecté les usages diplomatiques », et que Niamey avait été informé de « façon unilatérale ».

**« Attitude condescendante »**

Le colonel Amadou Abdramane a également dénoncé « l'attitude condescendante » de Molly Phee, « de nature à saper » les relations entre les deux pays. Washington a fait savoir qu'il avait pris connaissance du communiqué et qu'il faisait suite à des « discussions franches (...) » sur des préoccupations concernant la « trajectoire », sans critiquer Niamey dans sa décision. Il a également évoqué le retour à l'ordre constitutionnel dans son pays. « Le gouvernement du Niger a réaffirmé sa ferme volonté d'organiser dans les meilleurs délais le retour à une vie constitutionnelle nor-

male », un « engagement solennel » du président de la transition, « tel qu'exprimé dans son adresse à la Nation du 19 août ». Lors de ce message, le général Tiani avait évoqué une transition de trois ans maximum et que sa durée serait fixée par un dialogue national. Le Niger s'est rapproché de ses voisins le Burkina et le Mali mais aussi des pays comme l'Iran ou la Russie. Comme le Burkina Faso et le Mali, le Niger avait quitté la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest qui l'avait lourdement sanctionné, avant de lever une grande partie des sanctions. Ces trois ont annoncé la création d'une force conjointe pour lutter contre les jihadistes au Sahel.

N.Na.

## AFRIQUE CENTRALE

## La Comifac appelée à plaider pour les financements climatiques

La suggestion a été faite à Douala au Cameroun par les participants à l'atelier de coordination de l'initiative de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) plus le Fonds mondial pour la nature (Comifac-WWF) et de réflexion sur la gouvernance des initiatives de financement climatique et de biodiversité en faveur des forêts du bassin du Congo.

Les participants ont recommandé au secrétariat exécutif de la Comifac de faire le plaidoyer sur les financements climatiques et de la biodiversité en faveur de l'Afrique centrale et de mobiliser les ressources nécessaires en vue de l'évaluation du potentiel du capital naturel des forêts du bassin du Congo. Ils ont suggéré également l'élaboration d'une note technique à l'endroit des ministres chargés des Finances des pays de cet espace avant la tenue des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Le secrétariat exécutif de la Comifac pourrait aussi conduire les études sur l'évaluation des facteurs économiques climatiques et biodiversité des forêts du bassin du Congo ainsi que sur la faisabilité de financement des paysages et la faisabilité sur les réformes financières étendues aux six options proposées par l'étude Climate focus. Il doit aussi organiser les événements parallèles sur cette initiative en marge des événements internationaux majeurs suivants : som-



L'Afrique centrale plaide pour la création d'un fonds pour la biodiversité/DR

met de l'avenir à New York en septembre prochain; sommet de l'Union africaine en mai à Nairobi au Kenya; COP 29 Climat à Bakou en Azerbaïdjan; COP 16 en Colombie; COP 16 à Riyadh en Arabie saoudite.

Par ailleurs, les participants à

l'atelier de Douala ont proposé aux coordinations nationales Comifac de susciter l'engagement des autorités nationales à cette initiative en vue de leur participation aux négociations financières en faveur des forêts du bassin du Congo. Ils ont conseillé

de sensibiliser les autorités nationales à renforcer le leadership et le rôle central de la Comifac dans la gouvernance des initiatives de financement climatique et de biodiversité en Afrique centrale. En outre, au Fonds mondial pour la nature (WWF), les participants

ont souhaité le renforcement des capacités de négociations des pays du bassin du Congo afin de parvenir à augmenter les flux internationaux de financements climatiques et de la biodiversité. Ils ont sollicité, en conséquence, de mobiliser les ressources financières pour l'organisation des ateliers nationaux, la réalisation des études et la tournée des « ambassadeurs de bonne volonté » dans les pays donateurs et auprès des bailleurs de fonds ainsi que de mobiliser un expert senior et l'assistance technique nécessaire pour accompagner la Comifac dans le suivi du développement de cette initiative. Précisons que les exposés au cours de cet atelier ont été présentés par Fran Raymond Price, Carolina Inclan, Jonas Kemajou Syapze et Jane Waiyaki, respectivement leader des pratiques forestières à WWF international, consultante senior au cabinet Focus Climate, responsable du financement du paysage Tridom et Senior management financement durable à WWF international.

Fortuné Ibara

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres international ouvert n°39/BEAC/DGE-DSI/AOIO/Bien/2024 pour  
l'acquisition d'un cluster de firewalls checkpoint

Dans le cadre du programme de modernisation de ses infrastructures, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir un cluster de firewalls checkpoint

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01 CEMAC UMAC CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403  
✉ : (+237) 222 23 33 29  
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO sans aucune mention manuscrite et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 02 mai 2024 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 02 mai 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 19 MARS 2024

Le Président de la Commission,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Direction Générale de l'Exploitation  
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection internationale ouverte n°45/BEAC/DGE-DSI/SIO/Prest/2024 pour l'acquisition  
et l'installation d'outil de virtualisation des serveurs de la plateforme SWIFT principale et  
backup de la Direction Nationale de la BEAC à Yaoundé

Dans le cadre du programme de modernisation de ses infrastructures, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, l'acquisition et l'installation d'outil de virtualisation des serveurs de la plateforme SWIFT principale et backup de la Direction Nationale de la BEAC à Yaoundé.

A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC UMAC CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, en particulier, la **sélection sur la base du coût**.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403  
✉ : (+237) 222 23 33 29  
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente sélection est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 09 mai 2024 à 12 heures précises**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 09 mai 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 19 MARS 2024

Le Chef de Département,



## MÉDIAS

## Des échanges autour du statut particulier des professionnels

La séance de travail du 18 mars à Brazzaville entre le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézy Mougalla, et une délégation des syndicats conduite par le secrétaire général national de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fétrasseic), Basile Ngoli, a débouché sur la mise en place d'un groupe devant amender le statut particulier des professionnels de l'information et de la communication.

« Le ministre nous a donné certaines orientations pour nous permettre de finaliser le dossier du statut particulier des professionnels de la communication et des médias. Donc, nous allons le réviser avant de le transmettre au secrétariat général du gouvernement. Le ministère de la Communication avait un ancien statut qui n'est pas encore abrogé jusqu'aujourd'hui. Il est d'actualité, on est en train simplement de l'amender pour que les travailleurs trouvent leur compte », a expliqué Basile Ngoli à la presse.

Le groupe de travail mis en place aura, entre autres, la mission de statuer sur les anciennes formulations. Travaillant de lundi à dimanche parfois dans des conditions difficiles, les journalistes ont aussi besoin du repos. C'est ainsi que la Fétrasseic invite les professionnels de la communication et des médias à la patience d'autant plus que l'es-

sentiel du travail est presque fait. « Nous gagnerons notre combat, c'est la lutte. Ce n'est pas seulement le syndicat, l'administration y compris, nous sommes tous tombés d'accord puisque l'ancien statut est encore d'actualité, nous devons tout juste le réviser. Nous allons nous appuyer sur les textes existants dont la loi sur la refonte de la fonction publique qui vient d'être publiée, pour regarder comment accorder du repos au personnel du ministère de la Communication », a assuré le secrétaire général de la Fétrasseic.

La date du 22 mars fixée par le Syndicat des agents de la communication du Congo s'approchant pour la tenue de l'assemblée générale devant décider sur la possibilité d'observer ou non une grève générale, Basile Ngoli en appelle au calme. Selon lui, les travailleurs devraient comprendre que lorsqu'on ouvre les négociations, toutes les situations liées à la



Les deux parties pendant la séance de travail/DR

grève et autres sont suspendues. « La grève est l'ultime arme pour les salariés. Entre temps, lorsque vous négociez, il n'y a pas de gagnant, il n'y a pas de perdant, on trouve juste un compromis. L'Etat a aussi les problèmes, tout comme les travailleurs, donc nous devons nous comprendre pour que nous réussissions à gagner ce que nous réclamons. Ce qui est vrai, il

faut reconnaître une chose que les travailleurs veulent à tout prix beaucoup gagner; nous voulons que le nouveau texte soit publié pour que le personnel trouve son compte », a-t-il conseillé.

Outre le statut particulier, Thierry Lézy Mougalla et ses hôtes ont aussi évoqué la tenue de la Commission administrative paritaire. Les syndicalistes ont, en effet, suggéré au gou-

vernement que cela se passe en guichet unique pour que les textes soient immédiatement publiés à l'issue des travaux. « En 2009, après la grève, il y a eu guichet unique. Ce qui a permis aux travailleurs d'entrer en possession de leurs textes d'autant plus que toutes les parties prenantes y étaient présentes », a rappelé Basile Ngoli.

Parfait Wilfried Douniama

## TECHNOLOGIES

## Un nouveau projet pour booster l'inclusion numérique

La société américaine Pay REN group INC a conclu, le 18 mars à Brazzaville, un protocole d'accord avec l'Agence de développement de l'économie numérique (Aden) et la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), dans le but de booster l'inclusion numérique et de réduire la fracture digitale dans le pays.

Le double accord conclu aux Tours jumelles de Mpila a été parrainé par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo. Il consacre la mise en œuvre sous peu d'un grand projet digital qui permettra de renforcer l'inclusion numérique en vue de réduire la fracture numérique. D'après le directeur général de la société Pay Rem Group, André Bouassa, le projet va s'exécuter, dans un début, sur trois composantes. Il porte sur la création en République du Congo d'une banque digitale, d'une unité de production des produits numériques tels que les cartes bancaires et autres produits digitaux mais aussi sur la fourniture des services internet haut débit dans le pays.

Le projet vise cinq objectifs spécifiques, à savoir redynamiser et réinventer la Sopéco, réduire la fracture numérique, développer l'inclusion financière de la population, et créer 3000 emplois directs.

« Le contrat que nous venons de signer peut se résumer en quatre points, parmi lesquels la réduction de la fracture numérique, de manière à ce que tous les villages reculés aient accès à internet haut



Léon Juste Ibombo posant avec les responsables des trois parties/Adiarc

débit. Il permettra aussi de renforcer l'inclusion financière dans le pays, étant donné que le numérique fait partie de nos jours des sources d'enrichissement à tous les niveaux. Notre objectif est de créer 3000 à 4000 emplois dès la première phase du projet et d'en créer 20 000 dans trois ans », a précisé le directeur gé-

néral de Pay Rem Group, André Bouassa.

A travers ce partenariat, a-t-il renchéri, il est question de renforcer la connexion internet là où les services existent déjà et de créer des conditions permettant d'alimenter les zones blanches.

Pour sa part, le directeur gé-

néral de l'Agence de développement de l'économie numérique, Eliodore Francis Alex Gouloubi, a salué la signature de ce partenariat qui, a-t-il souligné, permettra de renforcer la bancarisation au Congo.

« Ce partenariat permettra la mise en place d'un projet structurant. A travers celui-ci, nous visons la dynamisation de l'écosystème

des start-up du numérique, à travers leur implication dans l'exploitation de certains produits financiers qui seront mis en place pour renforcer la bancarisation. Pour la première année, le projet envisage la création de 3000 emplois directs », a indiqué Eliodore Francis Alex Gouloubi. Une démarche appuyée par la directrice générale de Sopeco, Ludovique Mbossa Mabwéré, qui voit en ce partenariat une lueur d'espoir pour redynamiser les services de son institution qui bat de l'aile depuis un moment.

« Notre présence ici, à la signature de cet accord, prouve le soutien indéfectible du gouvernement au secteur de l'économie numérique. Puisse votre collaboration créer de la valeur ajoutée, des emplois et de la richesse partagée. Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a fait de numérique le cinquième pilier de son projet de société, exécuté par le Plan national de développement 2022-2026. Notre devoir est donc de ne ménager aucun effort pour l'atteinte des objectifs à nous fixer », a conclu Léon Juste Ibombo.

Firmin Oyé

## CONGO-BANQUE MONDIALE

## Renforcer le mode de gestion des projets conjoints

Les travaux d'évaluation des projets financés par la Banque mondiale (BM) au Congo ont débuté, le 19 mars, à Brazzaville avec un accent mis cette année sur les obligations de reddition des comptes et le suivi effectif de ces projets. Au total, douze projets de développement en cours d'exécution dans le pays sont financés par la BM pour un montant de 766.72 millions de dollars, soit environ 463,5 milliards de FCFA.

L'ouverture de l'édition 2024 de la revue annuelle de la performance des projets financés par la BM, couplée aux journées de partage de connaissance, a mobilisé les ministres concernés, les partenaires du groupe de la BM, les unités de coordination des projets de développement, ainsi que le secteur privé et les organisations de la société civile bénéficiaires. Avec un portefeuille estimé à 463,5 milliards de FCFA, contre 344,5 milliards de FCFA en 2023, la BM reste l'un des principaux partenaires au développement de la République du Congo.

Le cadre de partenariat avec l'institution de Bretton Woods, pour la période 2020-2025, est axé principalement sur le renforcement de la gestion économique à travers l'amélioration de l'environnement des affaires pour le secteur privé et le renforcement du capital humain couvrant l'inclusion sociale et la croissance durable. Les douze projets dont sept projets nationaux sont alignés sur les priorités du Plan national de développement 2022-2026, la feuille de route du gouvernement.

L'évaluation des impacts des projets de développement nécessite que l'on s'intéresse non seulement au mode de gestion et au type de contrôle de



la mise en œuvre de leurs différences composantes, mais également la perception des projets par les communautés bénéficiaires. Pour la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, la qualité du portefeuille des projets reste intrinsèquement liée à la performance exigée des coordinateurs recrutés à la tête des unités de gestion.

Les gestionnaires des projets sont tenus de rendre des comptes régulièrement sur la gestion des ressources au gouverneur du portefeuille, qui

n'est autre que la ministre du Plan, conformément à une circulaire du 30 juin 2023 relative aux obligations de reddition de compte. « C'est encore dans cet esprit que les ministres sectoriels, autre maillon de la chaîne de performance, sont invités à consolider leurs échanges avec les coordinateurs et s'assurer ainsi de la bonne exécution du projet conformément à l'expression des besoins et à leurs orientations qui avaient conduit aux négociations du projet et à la signature de l'accord de

La ministre du Plan ouvrant les travaux de la revue *Adiac financement* », a insisté Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Les résultats d'un sondage réalisé en 2023 montrent une nette amélioration de l'opinion publique vis-à-vis de la coopération du Congo avec la BM. Le choix du thème central : « Optimisation de la performance du portefeuille de la Banque mondiale en République du Congo » vise à permettre aux parties prenantes de franchir un nouveau cap dans leurs discussions, a estimé Louise Pierrette Mvono, la représentante rési-

dente de la BM en République du Congo.

Un portefeuille plus souple Trois progrès ont été enregistrés dans la réalisation des projets, notamment la hausse du portefeuille passant de 575 millions (2023) à 766.72 millions de dollars (2024), l'amélioration des mécanismes de financement et la prise en compte des secteurs prioritaires comme l'agriculture, la protection sociale, la formation pour l'employabilité et l'environnement. « Vos exigences pour un portefeuille plus souple et plus en adéquation avec les attentes du pays nous ont permis de clôturer cinq projets en temps opportun sans extension, optimisant ainsi l'utilisation des ressources. De même, sans avoir la vocation d'une agence humanitaire, la Banque mondiale sait s'adapter aux situations de crises lorsque les circonstances l'imposent. C'est ce qui justifie que les équipes du gouvernement et de la Banque se sont mobilisées pour apporter une solution rapide aux populations affectées par les dernières inondations qui ont affecté le pays », a déclaré Louise Pierrette Mvono.

**Fiacre Kombo**

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

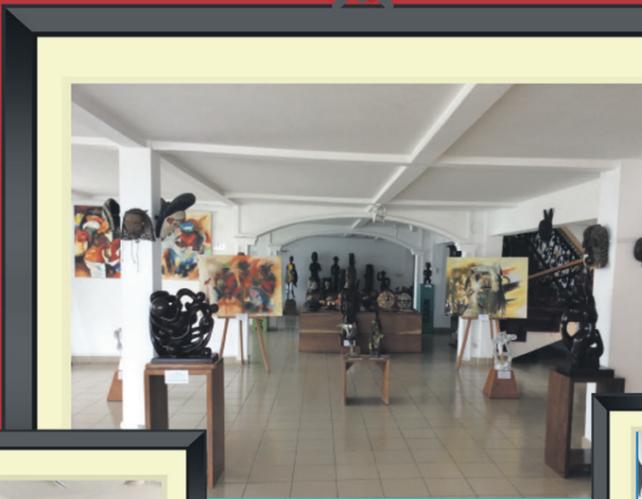
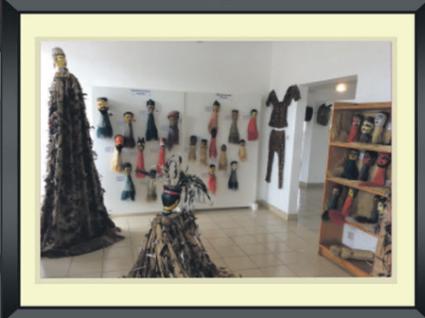
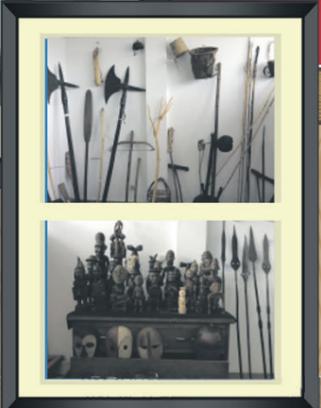
**SCULPTURES**

**PEINTURES**

**CÉRAMIQUES**

**MUSIQUE**



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila)  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## JUSTICE

## Des douaniers poursuivis pour détournement de fonds

Vingt-et-une personnes présumées auteurs de crime économique dans le domaine des douanes, au préjudice de l'Etat congolais, ont été déférées au parquet de la République, le 18 mars.

« Au regard de la sensibilité et de l'extrême gravité des faits, j'ai décidé, suivant la procédure de crime flagrant, d'engager des poursuites pour des faits de détournement de fonds publics, faux et usage de faux et intrusion frauduleuse dans un système informatique, faits prévus et punis par les articles 147, 148 du code de procédure pénale, 42 de la loi du 11 mars 2022 portant prévention et lutte contre la corruption ; 7 et 10 de la loi du 5 juin 2020 portant lutte contre la cybercriminalité », a déclaré le procureur de la République, André Gakala Oko.

Les fonds détournés seraient estimés à plus de deux milliards FCFA, à en croire certaines sources. Les présumés auteurs des faits sont mis aux arrêts pour être jugés conformément à la loi.

Rominique Makaya



Des personnes déférées/Adiac

## SANTÉ

## 1 129 médecins formés à Cuba en attente d'être recrutés

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, lors de son dernier passage devant le Sénat, a annoncé que sur 1 790 agents de santé dont 1 612 médecins généralistes et 178 techniciens sont rentrés au pays en quatre vagues, de septembre 2020 à décembre 2023, 661 ont été recrutés et 1 129 sont en attente.

Selon Gilbert Mokoki qui répondait à une question relative à la situation des jeunes congolais revenus de Cuba, 1 129 médecins et techniciens de santé sont en attente d'être intégrés dans le cadre des quotas de 2023 en cours, où 1400 postes budgétaires ont été réservés au ministère de la Santé et de la Population.

S'agissant des 661 jeunes formés à Cuba disposant actuellement des postes budgétaires, 419 sont recrutés à la Fonction publique civile et 242 dans la force publique. Devenus agents de l'Etat, ils ont été affectés dans les douze départements du Congo, a-t-il précisé. Des parcours de consolidation et de com-



Les jeunes médecins pendant la cérémonie de congratulation à Cuba/DR

pétence ont été organisés pour les deux premières vagues.

Répartis en deux groupes, les médecins de la troisième vague qui devraient être déployés dans les hôpitaux de Brazzaville et de Pointe-Noire, du 4 mars au 3 septembre pro-

chain, et du 4 septembre au 3 mars 2025 sont toujours en attente. Selon une source, le compromis n'est pas encore trouvé entre le ministère en charge de la Santé et ces jeunes médecins et techniciens formés à Cuba.

Parfait Wilfried Douniama

## FAC

## Lancement de l'année d'instruction 2024

A l'occasion de l'ouverture de l'année d'instruction, le 16 mars à Brazzaville, les éléments des Forces armées congolaises (FAC) ont affirmé leur disponibilité à acquérir les savoir-faire nécessaires liés à l'apprentissage des techniques et matériels régulièrement utilisés dans les unités, conformément au contrat d'objectifs prioritaires pour l'année 2024.



Le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoï/DR

La cérémonie a été organisée dans les nouvelles casernes militaires de Mont Barnier, dans la périphérie Sud de Brazzaville. La période d'instruction au cours de laquelle les troupes réactivent les connaissances, développent les réflexes et la réactivité pour contrer toute forme de menaces et de risques est ouverte. A l'occasion, le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoï, a souligné que l'année d'instruction 2024 s'ouvre dans un contexte national contraignant, exigeant aux FAC d'accomplir leurs missions en faisant effort sur la bonne gouvernance des ressources disponibles dans le temps alloué, avec professionnalisme.

Au nom de tous les personnels des FAC, le commandant du 32e groupement naval, le capitaine de vaisseau Brice Romain Débet Nanga, a pris l'engagement d'acquérir les savoir-faire nécessaires afin d'atteindre le contrat d'objectif.

Signalons qu'une visite des stands a sanctionné cette rencontre, suivie d'une parade militaire.

Guillaume Ondze

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés

# NSIA DIRECT



**Désormais  
retrouvez NSIA  
DIRECT dans  
toutes les  
agences PRESF**

**NSIA**, le vrai visage de l'assurance.

#### MAFOUTA

06 676 79 34  
Route nationale N°1, en diagonale  
du lycée Sébastien Mafouta.

#### POTO POTO

06 462 85 73  
Avenue de la paix, croisement rue  
Ioango

#### MAMPASSI

06 811 98 73  
Avenue des trois martyrs, marché  
Ouenze, en face de l'arrêt de bus.

#### TALANGAI MARCHE

06 630 58 85  
Avenue Marien Ngouabi, en  
diagonale de la CNSS, rue mon pays

#### TALANGAI HOPITAL

06 660 67 35  
Avenue des troismartyrs, à côté de  
l'hôpital de Talangai après le pont bateau

#### MICALOU

06 950 44 82  
Rond-point N°1, rue Mpika après la  
MUCODEC

#### NKOMBO

06 811 47 40  
En face de la Télé

#### CITY CENTER

06 849 60 18  
Avenue Amilcar Cabral, immeuble city  
-center, centre-ville en face de la  
direction générale de MTN

#### CHU

06 462 85 78  
Avenue Marécha Ilyauthey, en face  
de l'arrêt de bus du CHU

#### ORNANO

06 673 37 69  
115 Avenue Maréchal Lyauthey, en  
diagonale du stade Michel d'Ornano, OCH  
moungali 3

#### IFC

06 849 29 88  
Place de la république derrière le  
Ministère de l'intérieur et de la  
décentralisation

#### GEANT CASINO

06 582 64 38  
Avenue Amilcar Cabral, centre-ville.

#### COMMISSION

06 676 79 24  
Avenue Simon Kimbangu, 78 rue  
Raymond paillet, Bacongo

#### MAKELEKELE

06 677 28 85  
Avenue de l'OUA, Angola libre, à  
côté de l'agence Océan du nord.

#### MOUNGALI

06 630 20 72  
79 avenue de 3 Martyrs rond point  
Moungali à côté de l'église catholique  
Saint Esprit

#### PLATEAU

06 946 57 88  
Plateau pharmacie Jagger avant  
l'église Kimbanguiste

#### PK

06 754 53 65  
Côté de l'église catholique Ndona  
marie N°32, rue Emile Biayenda

#### LA FRONTIERE

06 783 10 28  
2 rue koudeka en face de l'arrêt de  
bus la frontière

#### KINTELE

06 475 04 34  
Vers le marché, réf : (immeuble du  
général Isongo)

#### MOUKONDO

06 516 07 47  
31 rue Bitala ref : (arrêt pharmacie)

#### DIPLOMATE

06 701 21 17  
219 Avenue Nelson Mandela, ex  
Diplomate



### Avis d'appel d'offres

|  |  |
|--|--|
| Objet  | KITS DE TRAVAIL DESTINES AUX AGENTS DE SANTE COMMUNAUTAIRE GC7 |
| Date de l'appel d'offres                                       | 20 Mars 2024   |
| Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt | 10 Avril 2024  |
| Numéro de référence  | Congo BU_24_RFGS_279040  |

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (CRS – USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2017, CRS travaille avec le Ministère de la Santé dans la lutte contre le Paludisme et le Renforcement des Systèmes de Santé sous financement du Fonds Mondial de lutte contre la Tuberculose, le VIH/SIDA, et le Paludisme. Pour la mise en œuvre de la nouvelle subvention 2024 – 2026, il est prévu l'achat des kits de travail des Agents de Santé Communautaire pour la réalisation des activités de sensibilisation porte à porte sur la réduction des risques et la mobilisation communautaire.

De ce fait, CRS cherche à contracter des fournisseurs locaux pour la fourniture de ces articles listés ci-dessous.

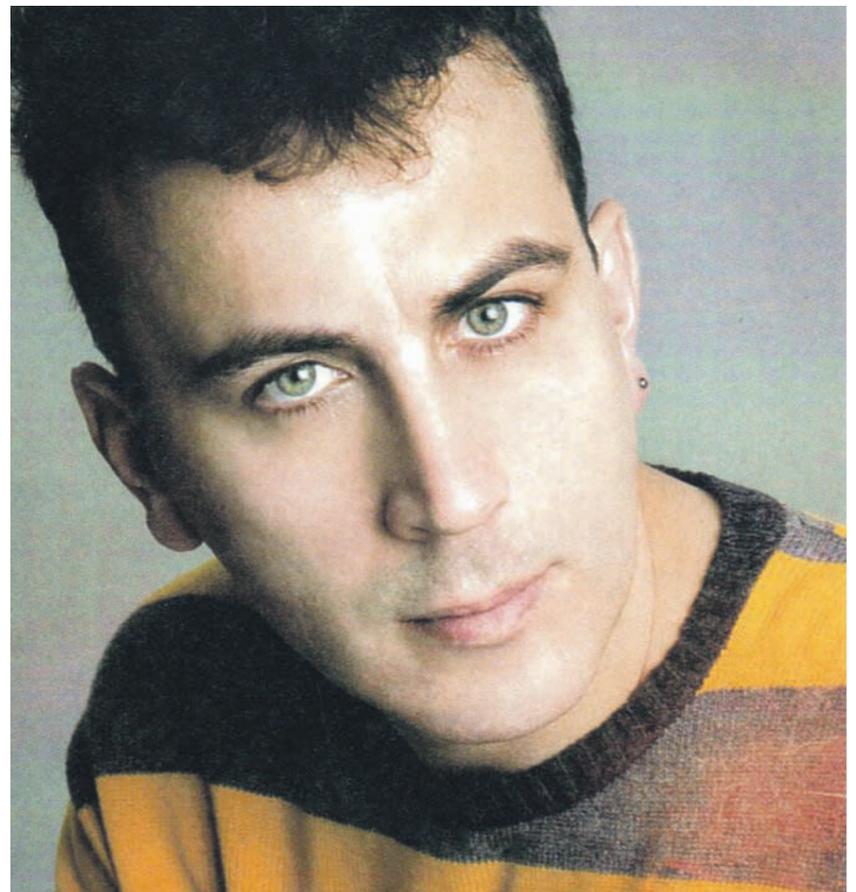
| Lot 1 – Kits des relais communautaires et agents associatifs |          | Lot 2 – kits des observateurs communautaires (oc) et observateurs départementaux |          | Lot 3 - kits des superviseurs en santé communautaire |          |
|--|----------|--|----------|--|----------|
| Article  | Quantité | Article  | Quantité | Article  | Quantité |
| T-shirt  | 2,193    | T-shirt  | 52       | T-shirt  | 250      |
| Gilet  | 2,193    | Gilet  | 52       | Gilet  | 250      |
| Manteau Imperméable  | 2,193    | Manteau Imperméable  | 52       | Manteau Imperméable                                  | 250      |
| Paires de bottes   | 2,193    | Paires de bottes   | 52       | Paires de bottes                                     | 250      |
| Sac à dos  | 2,193    | Sac à dos  | 52       | Sac à dos  | 250      |
| Casquette  | 2,193    | Casquette  | 52       | Casquette  | 250      |
| Badge  | 2,193    | Badge  | 52       | Badge  | 250      |
| Porte badge et cordon  | 2,193    | Porte badge et cordon  | 52       | Porte badge et cordon                                | 250      |
| Lampe torche   | 2,193    | Lampe torche   | 52       | Lampe torche   | 250      |

Ces articles devront être livrés à Brazzaville et Pointe Noire conformément à la répartition arrêtée dans le dossier d'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres, avec les spécifications détaillées et conditions du marché, est disponible au bureau de CRS sis à l'Impasse Bayardelle, enceinte ACERAC, 4ème étage, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS ou en faire la demande par email à l'adresse électronique [bidcg@crs.org](mailto:bidcg@crs.org)

## CORRESPONDANCE



On m'appelle Vitus et je cherche des correspondants du Congo. Je suis un Rhaeto-Roman de la Suisse et je m'intéresse beaucoup au Congo. C'est pourquoi je cherche des correspondants de ce merveilleux Pays. Vous pouvez m'écrire en français, anglais ou allemand à l'adresse suivante :  
VITUS CASTELBERG  
ASPERMONTSTR. 19  
CH-7000 CHUR  
SUISSE (EUROPE)

## COOPÉRATION

# Les villes de Brazzaville et Dresde intensifient leurs relations

Le député maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a échangé, le 18 mars, avec une délégation des responsables de la ville de Dresde, en Allemagne. Les échanges entre les deux parties ont porté essentiellement sur les relations entre les deux villes, notamment les projets de développement ainsi que le renforcement des liens et la multiplication des visites de travail entre les dirigeants des deux localités.

La délégation de la ville de Dresde a été conduite par la coordinatrice de la politique de développement communal, Karp Tamara. Elle a salué la qualité des échanges avec leur hôte et assuré la volonté de sa ville de militer dans la concrétisation des projets communs.

« Nous avons constaté que l'intérêt de la ville de Brazzaville est aussi important que celui que Dresde lui apporte. Nous avons également remarqué que l'agriculture urbaine est utile pour la ville de Brazzaville. Nous avons hâte d'avoir d'autres séances de travail pour établir des

mesures opérationnelles devant permettre de faciliter notre partenariat », a déclaré Karp Tamara. Elle a, par ailleurs, remis des présents symbolisant l'amitié entre les deux villes.

Notons que le partenariat entre ces deux villes est focalisé sur la culture, l'agriculture urbaine, les énergies renouvelables, la gestion des déchets, le développement des capacités des cadres et l'aménagement des espaces urbains. Les accords de jumelage entre Dresde et Brazzaville avaient été renouvelés pour une première fois durant la décennie 1990.

**Rude Ngoma**



Les responsables des deux villes/Adiac



## ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[adiac-congo.com/content/newsletter](https://adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ  
LE QR CODE

## AGENCE D'INFORMATIQUE D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo  
et de sa région en un clic

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir  
la newsletter et restez informé des  
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## INTERVIEW

# Joy Christ : « Erreur met en avant la complexité des relations familiales et professionnelles »

C'est depuis le 5 février que la série congolaise « Erreur » est diffusée sur la chaîne de télévision Maboke du bouquet Canal+ et en replay sur MyCanal. Fiction s'articulant sur l'héritage, le pouvoir et la trahison, « Erreur » permet d'apprécier l'évolution du jeune réalisateur Joy Christ dans l'univers du cinéma. Une évolution faite d'apprentissage et de défis.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pouvez-vous vous faire connaître à nos chers lecteurs?**

**Joy Christ (J.C.) :** Je suis réalisateur, scénariste et producteur de nationalité congolaise.

**L.D.B. : Quand et comment est née la passion pour le cinéma?**

**J.C. :** Dès mon plus jeune âge, j'ai été un fervent amateur de dessins animés et de films tels que « Terminator » et « XOR Spil Van »... Je me souviens qu'un week-end, en rentrant chez nous après avoir rendu visite à nos grands-parents, ma mère nous a réservé une surprise mémorable. Bien que ce ne fût pas Noël, elle nous a offert des Lego, ces pièces nous permettant de créer des environnements avec

des voitures, des maisons, et plus encore. Cela me permettait de raconter des histoires à mes petits frères sous forme de films, ce qui les captivait. Plus tard j'étais devenu un grand fan d'appareil photo et autres... dans les années qui suivaient, j'ai découvert « Matrix », une expérience qui a suscité en moi le désir de faire du cinéma.

**L.D.B. : Quelles sont vos différentes réalisations à ce jour?**

**J.C. :** Mon parcours a débuté avec un film documentaire, l'un des premiers à explorer la musique urbaine au Congo. J'ai collaboré avec mon frère Jano Jfl Djembo, CEO de la page Complex Imeni. Ensuite, j'ai réalisé plusieurs projets, dont « Game », un court métrage en 2019 écrit par Estelle

Ndinga, « Dabie », un long métrage en 2020 également écrit par Estelle Ndinga, « Ancre l'Origine », un court métrage en 2021 co-écrit par Joy Christ, Estelle Ndinga et Mike Combo, ainsi que « Psychose », un long métrage en 2022 écrit par Joy Christ et Estelle Ndinga. En 2022, j'ai également réalisé la série « Idourou », sortie la même année et écrite par Ashley Mouk. Enfin, « Erreur », une série réalisée en 2023 et sortie en 2024, dont je suis l'auteur. La série est une production Canal+ via Maboke TV.

**L.D.B. : Parlez-nous de la toute dernière diffusée sur la chaîne Maboké Tv du bouquet Canal+.**

**J.C. :** « Erreur » est une série qui met en lumière l'héritage familial, avec une intrigue centrée sur une



Le réalisateur congolais Joy Christ/DR

famille copropriétaire d'une entreprise chargée d'histoire, confrontée à des partenaires désireux d'écarter Gabrielle, la fille du fondateur de l'entreprise protégée par son frère Léo, afin de prendre le contrôle. Cette série de quinze épisodes est un projet entièrement congolais. Pour le processus de casting, j'ai soigneusement sélectionné des acteurs avec lesquels j'ai une grande affinité artistique et une expérience préalable de travail fructueuse, afin d'atteindre le niveau de performance et de synchronisation temporelle souhaité. Les rôles principaux ont été attribués à Estelle Ndinga, dans le rôle de Gabrielle, la fille du fondateur de la structure Cyclone et à Mike Combo, dans le rôle de Léo, le frère de Gabrielle qui assure sa protection. Par ailleurs, Merveille N'Dala a été choisie pour incarner le personnage de la secrétaire. Concernant les lieux de tournage, nous avons exploité diverses localités telles que Brazzaville, Pointe-Noire, ainsi que des séquences captivantes de la ville de Dakar au Sénégal, ajoutant ainsi une dimension visuelle et narrative supplémentaire à la série. Le tournage des quinze épisodes s'est déroulé sur une période de trois mois, témoignant d'une gestion efficace du temps et des ressources pour garantir la cohérence et la qualité

de la production. En ce qui concerne le budget, j'ai eu la chance de disposer de fonds conséquents, ce qui a grandement facilité la réalisation et le déroulement optimal du tournage de la série.

**L.D.B. : En tant que scénariste et réalisateur, quelles sont les difficultés majeures que vous rencontrez dans l'exercice de ce métier ?**

**J.C. :** La réalisation de projets en indépendant a été souvent entravée par des contraintes financières, mais j'ai toujours trouvé un moyen de les concrétiser. Convaincre mon équipe de la pertinence des projets a également été un défi majeur en raison des différences culturelles cinématographiques, mais cela nous a poussés à créer des œuvres uniques.

**L.D.B. : Qu'attendez-vous des Congolais et cinéphiles en général ?**

**J.C. :** Je suis convaincu que l'ensemble de la communauté cinématographique doit s'engager. Les critiques doivent être constructives, les cinéphiles doivent aussi nous soutenir pour que ce mouvement perdure. Malheureusement, sur le terrain, nous faisons face à un travail ardu pour répondre aux attentes des critiques tout en maintenant notre créativité intacte.

Propos recueillis par Merveille Jessica Atipo



## CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE BASKET-BALL

## Deux nouvelles équipes féminines découvrent la compétition

Le championnat départemental de basket-ball de la Ligue de Pointe-Noire s'est poursuivi le week-end dernier, respectivement au stade de la foire et de la SNDE, dans le cadre de la 3e journée en catégories juniors et seniors messieurs et dames. Cette édition 2024 est marquée par la participation de quatre équipes féminines dont deux nouvelles.

Inter club et les Lions du Kouilou, seniors dames, se sont engagées cette année dans la plus prestigieuse compétition départementale à côté de BBS et l'AS Cheminots qui jouent leur deuxième saison. Les deux nouvelles engagées se sont affrontées dans le cadre de la troisième journée du championnat. Cette rencontre à sens unique a été dominée par Inter club qui a fait les premiers pas dès le début du championnat tandis que les Lionnes jouaient leur premier match. Le score final, 30 à 0, justifie le départ difficile des Lionnes.

Les filles du club des militaires ont fait preuve de détermination dès l'entame du match en s'imposant à la première mi-temps 27-0. Face à cette hémorragie, en seconde période les Lions du Kouilou, sans expérience et incapables de franchir le panier pour inscrire les points, se sont constitués en bloc pour se défendre contre les attaques d'Inter. Une stratégie qui a très bien payé puisque l'Inter n'a inscrit que trois points pour un score final de 30 à 0.

Pour le responsable du club Lions du Kouilou, Arnaud Makondzo, la plupart



des joueuses ont touché leur premier ballon lors ce match. « Je ne suis pas déçu. Au contraire je les encourage, parce que certaines viennent de faire la connaissance du ballon de basket

Une séquence du match Inter club- LLK/Adiac surplace. La première période a été difficile mais elles se sont bien défendues en seconde période. Je peux dire j'aurai une bonne défense. Le reste c'est le travail de l'entraîneur »,

s'est-il réjoui de son équipe.

De son côté, la capitaine d'Inter club s'est félicitée de cette deuxième victoire au championnat après celle remportée face à Cheminots. Inter avait perdu son premier match face à BBS.

Outre cette rencontre des dames, plusieurs matches ont eu lieu dans le cadre de la troisième journée. En seniors messieurs, le derby ponténégrin opposant l'AS cheminots à Dynamique a été remporté par les Cheminots, 53-50, tandis que CPGOS s'est incliné face à Black Lion2, 39 à 42.

Chez les juniors messieurs, CPGOS a imposé une douche froide à Inter club, 44-09, au terrain de la SNDE pendant que l'AS Cheminots infligeait 61 à 35 face à Dynamique au stade de la foire.

Tous les résultats du week-end

U18 messieurs

CPGOS/Inter club : 44-09

Dynamique/AS Cheminots : 35-61

U20 messieurs

As cheminots/Dynamique : 53-50

Inter club /NTSC : 36-34

CPGOS /Black Lion2 : 39-42

BBS1/Black Lion 1 : 50-48

U20 dames

LLK/Inter club : 00-30

Charlem Léa Itoua

## VIE ASSOCIATIVE

## L'Assoc a tenu son assemblée générale

L'assemblée générale de l'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc) que préside Caryl Sisto Obondoko Ellagui a eu lieu le 16 mars à Pointe-Noire. La rétrospective des activités de l'association en 2023 a été faite, suivie de la présentation financière de la même année et le plan d'action 2024.



La photo souvenir à la fin de l'assemblée générale/Adiac

Parmi les activités menées par l'association en 2023, l'on a noté la participation à la Journée internationale de l'environnement ainsi qu'à la Journée internationale de l'enfant africain.

Le président d'Assoc, Caryl Sisto Obondoko Ellagui, a annoncé l'ouverture cette année à Brazzaville d'un nouveau orphelinat dénommé Gaston-Obondoko, en mémoire de son défunt père. « J'aurai bien voulu que mon

père, dont ce nouveau orphelinat porte le nom, soit vivant, parce que c'est grâce à lui que j'ai acquis dès le bas âge les valeurs de solidarité, d'amour, d'amitié et surtout d'entraide. Après Pointe-Noire et Brazzaville, l'objectif de l'association est de disposer d'un orphelinat dans chacun des douze départements du Congo. Ainsi, pour éviter l'anarchie dans ce secteur et pour que les différents dons reçus profitent

réellement aux orphelins, l'on doit savoir qu'un orphelinat doit être capable de prouver que les enfants qui sont à sa charge sont connus du juge des enfants et aussi de l'administration publique », a-t-il signifié.

Notons que la rencontre était marquée par l'animation faite par des enfants de l'orphelinat Le cœur de Paola à travers des chants et des poèmes. L'Assoc a officiellement vu le jour le 29 janvier 2011 à Pointe-Noire.

Séverin Ibara

## SANTÉ

## Deux centres de santé privés fermés à titre conservatoire

La direction départementale de l'Inspection de la santé de Pointe-Noire a fermé à titre conservatoire, il y a quelques jours, deux centres de santé pour manquement à la qualité et à la sécurité des soins.

Les structures concernées sont le centre médico-social Sinai, situé à Maténdé, dans le deuxième arrondissement, et le centre médical Tegra situé à Nkouikou, vers l'école primaire 15- août, dans le quatrième arrondissement. Ces deux centres de santé avaient accueilli tour à tour, il y a quelques mois, un patient de 32 ans atteint d'une hernie qui avait fini par trouver la mort après une opération ratée de ses chirurgiens.

L'Inspection départementale de la santé de Pointe-Noire, alertée par la situation d'anarchie qui prévaut dans des établissements de santé, avait diligencé une opération de contrôle inopinée dans ces centres de santé. L'objectif était de contrôler la qualité de la prise en charge des activités chirurgicales dans ces établissements. Malheureusement, une fois sur le terrain, les services sanitaires ont constaté divers manquements de nature à mettre en cause la sécurité des soins et susceptibles de présenter un risque pour la prise en charge des patients. D'où la décision de fermeture à titre conservatoire de ces deux centres médicaux.

Notons que la fermeture de ces centres est une décision saluée unanimement au sein de l'opinion car, depuis longtemps, les pratiques dans les structures de santé privées à Pointe-Noire sont décriées par la population de façon générale.

Hugues Prosper Mabonzo



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

### Un Espace de Vente

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE

*(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.*



### Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



## GENRE

# L'égalité femme-homme se réalise dans le Kouilou

Le constat a été fait par la fondation Avsi grâce à son projet « Kutelema na kuniokuama ya ba kento », en français « Levons-nous contre la maltraitance des femmes », cofinancé par la délégation de l'Union européenne en République du Congo,

Les actions de sensibilisations développées par la fondation Avsi et ses partenaires dans le cadre du projet « Kutelema na kuniokuama ya ba kento » visent non seulement à faire reconnaître les droits spécifiques aux femmes, mais également à mettre fin aux discriminations dont elles sont victimes. Ce projet commence à porter ses fruits. Dans un communiqué de presse, cette fondation affirme que dans le département du Kouilou, notamment à Hinda, Madingo-Kayes, Loango où il est mis en œuvre, l'égalité femme-homme et la mutualisation des efforts en vue du respect effectif des droits des femmes sont les objectifs quotidiens.

Dans ce département, les avancées significatives ont été enregistrées grâce à la mobilisation de tout le monde, à la reconnaissance de la femme comme être humain avec sa propre dignité,

son potentiel et ses valeurs, faisant d'elle une actrice indispensable du développement communautaire.

En effet, rapporte le communiqué, certains maris ont arrêté de battre leurs femmes et de les voir comme des objets à leur service. Ces derniers déclarent même que leur vie familiale va beaucoup mieux maintenant, car dialoguant avec leurs femmes comme leurs égales.

Aussi, certaines femmes ont commencé à apprendre la cuisine aux garçons, à partager les tâches familiales avec les hommes et même

les copains qui exerçaient la violence contre elles et les filles de la famille.

Pour la fondation, Avsi ces résultats ont été atteints grâce à la mobilisation de tout le monde, partant des représentants des sous-préfectures, des communautés urbaines et des directeurs départementaux qui s'engagent publiquement pour l'égalité et dans la lutte contre les maltraitances des femmes.

Des chefs de village ont arrêté de recourir au règlement à l'amiable pour les cas de viol et des violences des droits des femmes et des filles.

Du staff et des bénévoles du centre de santé intégré qui ont référé les cas de violence à la police. Mais aussi, des commissaires et officiers de police qui ont référé au centre de santé intégré des cas de viol et suivi les dossiers jusqu'au commandement territorial de la police judiciaire du Kouilou et de Pointe-Noire. Ainsi que du staff des cas qui participent activement aux formations spécifiques sur le genre et sur la prise en charge des victimes de violences ayant pour base le genre et envers les femmes. Sans oublier des organisations de la so-

ciété civile congolaise qui se battent chaque jour parce que chaque vie est précieuse et unique. Chacun dans son domaine, avec des actions réelles, a chaque jour poursuivi avec sagesse et responsabilité l'objectif de l'égalité de genre.

Le 8 mars représente l'occasion pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes, mais la fondation Avsi et ses partenaires du projet « Kutelema na kuniokuama ya ba kento » ont souhaité rappeler aux uns et aux autres que chaque jour est une opportunité pour réitérer l'engagement à promouvoir l'égalité des genres.

Notons que la fondation Avsi est une organisation non gouvernementale à but non lucratif créée en 1972. Elle réalise des projets de coopération au développement et d'aide humanitaire dans treize pays.

*Hugues Prosper Mabonzo*

**Certains maris ont arrêté de battre leurs femmes et de les voir comme des objets à leur service. Ces derniers déclarent même que leur vie familiale va beaucoup mieux maintenant, car dialoguant avec leurs femmes comme leurs égales.**

## ŒUVRE CARITATIVE

## Le Lions club offre des lunettes à la Fondation Saris

Cinq cents paires de lunettes recyclées ont été remises récemment à la Fondation Saris par le Lions club Pointe-Noire Ndji Ndji.

Les lunettes ont été rendues disponibles par l'association Medico Lions clubs de France, grâce aux efforts de Gervais Loembé, Past gouverneur du District 103 Centre (France) et membre de cette association. Elles seront mises à la disposition de la population des villages des districts de Kayes et de Loudima, dans le département de la Bouenza, lors d'une grande opération conjointe de dépistage des maladies de la vue et des troubles visuels prévue en mai dans tous villages de ces deux districts.

Fondée en 1977, Médico Lions Clubs de France est une association humanitaire d'aide aux pays en développement à travers les Lions Clubs locaux. L'association aide la population défavorisée des pays en développement au niveau local, régional, national et international.

Après la remise des lunettes, une convention de partenariat a été signée entre le Lions Club

Pointe-Noire Ndji Ndji, représenté par son secrétaire, Christel Freddy Awelé, représentant la présidente Oskavie Mbitsi Byssh, et la Fondation Saris, représentée par son président, Faustin Mbingou. Ce partenariat a pour objet la mise à disposition des lunettes recyclées et réalisation des activités de dépistage et de traitement des maladies oculaires pour aider les personnes malvoyantes des districts de Kayes et de Loudima. Précisons que le Lions Club Pointe-Noire Ndji Ndji est une représentation du Lions Club international dont le principal objectif est de servir la communauté dans laquelle il agit au



*Freddy Awelé du Lions Club Pointe-Noire Ndji Ndji remettant le don de lunettes à Faustin Mbingou de la Fondation Saris/Adiac*

**La Fondation Saris a pour ambition de porter le développement économique et social à l'ensemble de la population des districts de Kayes et de Loudima. La santé oculaire fait partie de ses priorités.**

quotidien. La Fondation Saris, quant à elle, a pour ambition de porter le développement économique et social à l'ensemble de la population des districts de Kayes et de Loudima. La santé oculaire fait partie de ses priorités.

*Hervé Brice Mampouya*

7<sup>e</sup> ART

# Le Congo abritera la quatrième édition du cinéma africain

Après le Cameroun et le Niger, la quatrième édition de “La semaine du cinéma africain” se tiendra au mois de juillet prochain dans le somptueux auditorium du deuxième module du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Festival itinérant qui vise à impulser le cinéma africain à travers la formation et la valorisation des compétences africaines afin de construire une industrie compétitive sur le plan international, la quatrième édition de “La semaine du cinéma africain” aura lieu au mois de juillet prochain à Brazzaville. Afin de bien préparer cet événement culturel panafricain, le représentant dudit festival au Congo-Brazzaville, Rama Aba Gandzion, est allé rencontrer la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, pour solliciter l'accompagnement de cette dame chevronnée de la culture, dans la mise en œuvre de ce projet tout en sollicitant son parrainage.

Rama Aba Gandzion a profité du tête-à-tête qu'il a eu avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza pour lui remettre le dossier de présentation de ce festival du cinéma africain. Il a expliqué à la presse



Rama Aba Gandzion remettant le projet du festival à Béline Ayessa/Adiac

le choix du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et de Béline Ayessa comme marraine.

Dans sa vision de toujours promouvoir l'institution culturelle dont elle a la charge de diriger, Béline Ayessa a

annoncé au représentant de “La semaine du cinéma” au Congo-Brazzaville, que les portes du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza seront grandement ouvertes pour cette quatrième édition. «L'idée est de faire en sorte

que le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza soit le point central où le cinéma congolais et panafricain seront projetés. C'est pour cela que nous avons choisi ce lieu hautement historique pour organiser cette qua-

trième édition. Il faut aussi reconnaître que ce mémorial est un espace culturel connu pour son histoire, l'histoire du Congo. Ce serait bien que plusieurs personnalités qui viendront ici à Brazzaville, non seulement qu'ils suivront les films, mais aussi ils découvriront le côté historique de la ville de Brazzaville et de son pays le Congo. Et le mémorial est le lieu le plus approprié pour ça, puisque l'histoire du Congo se trouve ici », a déclaré Rama Aba Gandzion.

Pour le représentant dudit festival au Congo-Brazzaville, la tenue de ce festival permettra en même temps d'ouvrir le côté touristique et historique du Congo à d'autres pays du monde. D'où, pense-t-il, le choix du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza est idéal. Notons que cette quatrième édition intervient après celles tenues au Cameroun et au Niger.

Bruno Zéphirin Okokana

## BIODIVERSITÉ

# Le Congo et ses partenaires pour la préservation des zones clés

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a ouvert, le 19 mars à Brazzaville, les travaux du quatrième atelier du groupe de coordination nationale du projet zones clés pour la biodiversité en République du Congo dont l'objectif est de présenter l'utilité de ces zones, dans le cadre de l'action stratégique nationale et du cadre mondial pour la biodiversité.

Le projet financé par le Fonds Bezos pour la terre vise à mieux connaître les sites qui contribuent à la persistance de la biodiversité et de ses énormes potentialités dans la fourniture d'un ensemble de biens et services nécessaires à la survie et au développement des communautés urbaines, locales et autochtones.

Ainsi, l'initiative sur l'évaluation des nouveaux sites ou la réévaluation des anciens sites des zones clés pour la biodiversité contribue à atteindre l'objectif 3 du cadre mondial de la biodiversité. Le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté par un groupe de dirigeants en décembre 2022, vise à stopper et inverser la perte de nature à l'horizon 2030.

Les participants suivront les résultats globaux du projet et s'engageront ainsi dans une réflexion sur le maintien de la base de données internationale sur les zones clés pour la biodiversité et de l'avenir du groupe de coordi-

nation nationale.

Le projet zones clés pour la biodiversité au Congo est mis en œuvre avec l'apport technique de la Wildlife conservation society (WCS). Ainsi, s'exprimant sur la protection de la biodiversité, Richard Malonga, directeur de WCS au Congo, a rappelé l'implication de l'organisation dont il représente dans la gestion des aires protégées, la gestion du parc national Nouabalé-Ndoki et la réserve communautaire du Lac Télé. « Par le passé, la WCS a participé à la gestion et/ou à la création d'autres aires protégées au Congo. Les parcs Nouabalé-Ndoki en 1993, Ntokou-Pikounda en 2012 et Ogoué-Leketi en 2018. Elle a apporté son expertise dans le processus des aires marines protégées de Loango



Une vue des partenaires/Adiac

et de Mvassa et l'extension du parc national Conkouati-Douli, dans la partie marine », a signifié Richard Malonga.

Au Congo, l'on compte actuellement dix-neuf sites approuvés comme zones clés pour la biodiversité. Afin d'encourager l'initiative du

gouvernement en collaboration avec ses partenaires, la ministre Arlette Soudan-Nonault a indiqué: « Ces résultats obtenus marquent le début d'une nouvelle étape dans notre engagement en faveur de la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi, nous devons continuer

à travailler ensemble, à partager nos connaissances et à agir pour protéger notre environnement et les espèces qui s'y trouvent ».

Notons que l'atelier est financé par le Fonds Bezos pour la terre qui contribue à la lutte contre le changement climatique. Ce fonds a été mis en place par l'homme le plus riche du monde, Jeff Bezos, fondateur du géant du commerce en ligne Amazon, dénoncé pour son impact sur l'environnement.

Fortuné Ibara

**« Ces résultats obtenus marquent le début d'une nouvelle étape dans notre engagement en faveur de la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi, nous devons continuer à travailler ensemble, à partager nos connaissances et à agir pour protéger notre environnement et les espèces qui s'y trouvent ».**